

ABONNEMENT.

| | |
|----------------------|--------|
| Saumur : | |
| Un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |
| Poste : | |
| Un an | 35 fr. |
| Six mois | 18 |
| Trois mois | 10 |

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^e,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75-

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. NAVAS-LAFFITE et C^e,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Mai 1873.

Bulletin politique.

Tous les députés conservateurs présents à Versailles et à Paris tiennent le langage le plus vif contre la politique néfaste de M. Thiers et se montrent résolus à l'arrêter enfin dans une voie si funeste aux intérêts de la France.

Déjà, dit la correspondance Saint-Chéron, on agit les moyens à prendre pour remplacer M. Thiers. C'est un grand préjugé de s'imaginer qu'il est indispensable. On en disait autant de M. Grévy qui était considéré comme le seul capable de présider l'Assemblée. Or, le jour où M. Grévy a été renversé, la majorité lui a trouvé immédiatement un successeur qui remplit très-dignement sa mission. Il en sera de même pour M. Thiers.

Tout autre homme politique, même avec moins d'esprit, occupera bien sa place. Il se vante beaucoup et se fait vanter par la presse officieuse d'avoir facilité la libération du territoire et le paiement de l'indemnité de guerre. Il suffisait, pour arriver à ce résultat, d'exécuter les traités et de relever le crédit de la France.

Les garanties d'ordre et de sécurité à l'intérieur sont les meilleures conditions pour consolider le crédit d'un pays ; or, c'est la politique conservatrice de la majorité de l'Assemblée, qui, en résistant à M. Thiers, a beaucoup plus fait que lui-même pour inspirer confiance à l'Allemagne et à l'Europe.

Il faut donc en finir avec ces banalités débitées par les Jules Simon et les feuilles officieuses sur les services rendus par M. Thiers seul en faveur de la libération du territoire. Elle pourrait être certainement compromise par la politique qui conduit aux Barodets et serait de nature à inquiéter l'Allemagne, et sur notre situation intérieure

et sur sa propre situation à elle-même, au moment où elle est menacée à son tour par la propagande radicale et communiste.

Tant dans l'intérêt de l'ordre à l'intérieur, que de la libération du territoire et de notre influence au dehors, nous avons tout à gagner à retirer le pouvoir des mains de M. Thiers.

Il sera facile à la majorité conservatrice de trouver dans son sein un homme d'expérience et d'énergie, qui deviendra le chef du pouvoir exécutif et choisira les ministres parmi les membres de l'Assemblée qui se sont distingués par leur talent et leur caractère.

Il y a lieu de croire que, dans toutes les combinaisons, le maréchal de Mac-Mahon sera le commandant en chef des armées de terre et de mer.

Une nuée d'agents bonapartistes s'est, dit-on, abattue depuis quelque temps sur Rome, dans le but de « chauffer » la candidature du cardinal Bonaparte, au cas où le Saint-Père viendrait à rendre l'âme. Ces agents visitent les cardinaux, prodiguent les promesses, flattent les Jésuites et font valoir, en faveur de leur candidat, la récente fusion bonaparto-légitimiste, qui se reproduit en ce moment, dans la Charente-Inférieure, en vue des élections du 14 mai.

Il y a tout lieu de croire que ces émissaires perdent leur temps par deux raisons : la succession n'est point ouverte, et il y a sans doute déjà été pourvu, le cas échéant.

M. Henri de Pène a reçu communication du texte et de l'exposé des motifs du projet de loi de M. Pradié, député de l'Aveyron, sur le mode de nomination et les attributions d'une seconde Chambre, et sur la nomination du Président de la République.

Le Temps a reçu de M. Casimir Périer la lettre suivante, relative aux intentions du centre gauche et à son plan de conduite.

Il y a donc encore un centre gauche ?

« Paris, 4 mai 1873.

» Monsieur,

» Eloigné de Paris depuis plusieurs jours, je n'avais jusqu'ici connu qu'incomplètement la polémique engagée dans quelques journaux et qui se poursuit encore sur les intentions et la conduite future de la fraction de l'Assemblée nationale qui m'a fait l'honneur de m'appeler à présider ses réunions. Les uns, m'attribuant des idées qui ne sont pas les miennes, des paroles que je n'ai point prononcées, ont prêté à mes amis et à moi la résolution de changer d'attitude et de nous écarter de la ligne politique que nous avons invariablement suivie depuis deux ans ; d'autres, et parmi eux le Temps, ont compris que, conséquents avec nous-mêmes, nous ne trouvions dans l'état des choses et des partis que des motifs de persévérance. Mais j'aime trop les situations nettes pour ne pas vouloir écarter, en ce qui me concerne, toute possibilité de doute : je le dois peut-être à des amis absents.

» Nous ne fermons pas les yeux sur la gravité des circonstances, et si nous avons des illusions, ce ne peut être que sur la probabilité de voir nos convictions désormais partagées par un plus grand nombre de nos collègues.

» L'impossibilité de rétablir une monarchie, quelle qu'elle soit, est évidente, car ce ne sont pas des questions de personnes qui divisent les partisans de la monarchie, mais des principes inconciliables. L'accord est, jusqu'à un certain point, possible dans l'opposition, dans la résistance à des périls communs ; il ne le serait pas dans l'action politique et dans le gouvernement.

» Malgré des manifestations qui ont inquiété les esprits, la grande majorité du pays redoute les violences et connaît l'impuissance du radicalisme. Elle ne veut pas plus se laisser entraîner à l'anarchie qu'elle ne croirait trouver un remède dans des mesures de réaction. Cette majorité, que son passé, ses instincts feraient peut-être incliner plus vers la monarchie que vers la république, comprend dans son bon sens que la

république offre seule à l'union des conservateurs un terrain sur lequel il n'y a ni vainqueurs ni vaincus, et qui permet à tous de concerter leurs efforts pour préserver ce qui doit être préservé, reconstruire ce qui est ébranlé, sans sacrifice de conscience de la part de qui que ce soit.

» Le pays souhaite donc la fin d'un régime provisoire et précaire ; il appelle de ses vœux des institutions qui donnent au gouvernement la force dont il a besoin pour rassurer les intérêts par une politique claire et ferme. L'avenir inspirera plus de confiance quand des pouvoirs mieux organisés ne seront plus exposés à être mis chaque jour en question, et que tout ne paraîtra pas reposer sur la tête d'un homme.

» Ayons donc le courage de chercher dans des voies nouvelles ce port de salut que la France a vainement cru trouver dans les révolutions successives, tournant toujours dans le même cercle.

» Si ce sont là des illusions, — car nous ne prétendons pas à l'infaillibilité, — du moins avons-nous le droit de dire et avons-nous prouvé par notre conduite, comme nous le prouverons encore, que ce n'est point à notre programme que font défaut la netteté et la franchise. On peut le trouver chimérique ; il n'est pas possible de lui reprocher l'équivoque et les compromis.

» Agréez, monsieur, etc.

» CASIMIR PÉRIER. »

D'après une correspondance de Paris, les agents de change déclarent que, même au milieu des plus mauvais jours de 1848, il n'y a jamais eu tant de valeurs françaises vendues pour acquérir des valeurs étrangères. Beaucoup d'habitants de Paris et du reste de la France prennent leurs dispositions pour s'expatrier, dans le cas où la majorité conservatrice de l'Assemblée ne parviendrait pas à mettre le pouvoir en d'autres mains.

Du reste, M. Thiers est calme et plein de confiance, et nous aurons encore, le 14 mai, plusieurs élections radicales parmi lesquelles celle de M. Ranc le communal.

29

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

XV.

L'AVEU.

(Suite.)

Après avoir tenu conseil, il fut décidé que nous irions tout dire à M. de Langenais.

Le comte parut atterré de cette révélation, qui renversait tous ses projets.

— Mais, malheureux ! me disait-il, Berthe vous aime.

J'avais tout l'entraînement, mais aussi tout l'égoïsme de l'amour.

— Je ne puis aimer, lui disais-je à mon tour, qu'une femme au monde, l'aimer saintement, d'un amour absolu ; j'ai pour

Berthe l'amitié d'un frère, mais il m'est impossible de l'épouser sans faire son malheur et le mien. Je suis sans fortune : vous pouvez me refuser Claire ; mais avec du courage, du travail, du temps, je puis refaire ma position perdue ; gardez-la-moi, j'attendrai.

Et comme je le voyais ébranlé :

— Rappelez-vous les paroles de lord Blakstone mourant : « Marie ta fille à l'homme qu'elle aimera ! »

Voici quel fut le résultat de notre longue conversation.

Le curé de Notre-Dame et M. de Langenais voulaient être bien sûrs que ceci n'était point un entraînement passager, un coup de tête de ma part, une surprise pour l'inexpérience de Claire ; c'est pourquoi, afin de ne rien précipiter, on me demandait de partir pour la Suisse et d'attendre.

Dans un mois, je recevrais à Neuchâtel une lettre qui fixerait mon sort en m'apprenant si Claire m'aurait conservé son amour.

De mon côté, j'aurais le loisir de la réflexion, j'écrirais, je ferais connaître l'état

de mon cœur, et je pourrais revenir à nos anciens projets, qui étaient de rétablir dans tout son éclat, par mon mariage avec Berthe, le nom appauvri des Langenais.

A déjeuner, on prévint les deux cousines que j'étais appelé en Suisse par une affaire importante, et que je reviendrais dans un mois. Berthe pâlit légèrement ; Claire faillit se trouver mal.

Le curé de Notre-Dame, qui était resté à déjeuner, me regarda d'un air de reproche.

Je devais partir dans deux heures. Quand nous fûmes au salon, je demandai à mes cousines de me donner un souvenir qui pût me servir de talisman pendant le voyage.

Berthe réfléchit un instant ; puis elle prit son livre d'heures et me le donna.

— Tenez, me dit-elle, je n'en connais pas de meilleur que celui-ci.

Claire hésita et me dit :

— Je vous chercherai quelque chose avant votre départ.

Comme j'allais descendre pour gagner la voiture qui devait m'emporter vers l'exil, je la rencontrai sur l'escalier ; elle tira de son

sein un petit sachet de velours et me le remit.

— Vous y trouverez, me dit-elle, une fleur que vous connaissez déjà : c'est la rose de Notre-Dame.

XVI.

L'ATTENTE.

Je me soumis presque gaiement à cette épreuve de l'exil : que pouvais-je redouter ? Était-il désormais possible à Claire de m'oublier ? Ne savais-je pas que son père l'aimait trop saintement pour essayer de lui arracher un refus qui aurait pu faire obstacle à son bonheur ?

En admettant même qu'il n'y eût de sa part qu'un entraînement passager, si Claire devait me dire : « Renoncez à moi ; » en bien ! je l'aimais assez pour sacrifier à son repos toutes mes espérances.

« S'il en est ainsi, me disais-je, je passerai les mers, et j'irai chercher au loin la mort ; » la mort, car l'oubli me semblait impossible : contre de telles douleurs, il n'est d'abri que le cloître ou la tombe.

Ceux qui n'ont point aimé ne me compren-

Les compères de M. Thiers font répandre le bruit qu'il ne veut pas la dissolution de l'Assemblée avant une année. Cette tactique ne peut tromper personne, il est bien évident qu'elle a pour but de calmer les députés irrités, de gagner les hésitants, de rassurer les conservateurs et de relever les fonds publics.

Tout cela obtenu, M. Thiers portera un grand coup pour se débarrasser de l'Assemblée si la majorité conservatrice ne sait pas le prévenir.

A droite comme à gauche, M. Thiers est mis en demeure de prendre parti ; mais circonvenu, comme il l'est, par la camarilla républicaine, enchaîné par ses coupables engagements, il y a tout lieu de croire qu'il achèvera de se livrer à la gauche ; et alors si la majorité conservatrice ne prend pas le pouvoir, la France est perdue.

Il faut que tous les honnêtes gens, avant que les députés quittent leurs départements, agissent auprès de leurs représentants, afin, que, dès le retour de l'Assemblée à Versailles, de décisives résolutions soient adoptées à l'égard de M. Thiers.

Chronique générale.

La Patrie a reçu de Lyon les renseignements suivants, dont nous lui laissons toute la responsabilité :

Il y a trois jours, un commis-voyageur en révolution est arrivé à Lyon, venant de Paris et se dirigeant au midi ; il n'y a séjourné que quelques heures ; juste le temps de remettre les instructions dont il était porteur.

On prétend que ce messenger du radicalisme a annoncé un mouvement général qui doit éclater du 12 au 17 mai ; tous les adhérents de la Ligue du Midi seraient tenus d'y prendre part, à peine de crime de trahison. Avant tout, il faut empêcher la réunion prochaine de l'Assemblée.

Ils sont partis dix-huit de Paris, avec des instructions identiques, pour toutes les directions.

Il est impossible que le gouvernement ne soit pas mieux instruit que nous encore de toutes ces menées ; d'autre part, les doctrinaires radicaux, qui sont dès à présent débordés, — le choix de M. Ranc le démontre, — ne peuvent pas assister sans inquiétude à ces tentatives prématurées. J'ai lieu cependant de considérer comme très-exacts les renseignements que je vous transmets.

Voici le programme de la gauche radicale, soumis à l'acceptation de la gauche modérée :

« Dissolution de l'Assemblée en octobre ; le portefeuille de la guerre et celui de l'intérieur au moins à deux députés républicains convaincus ; destitution de certains hauts fonctionnaires réputés monarchistes, et leur remplacement par des républicains avérés ; ajournement de l'amnistie, de la levée de l'état de siège, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc. »

dront pas ; mais, s'il en est dont la vie se soit arrêtée aux pieds d'un ange comme celui qui remplissait ma pensée, ceux-là retrouveront dans ces pages un souvenir d'eux-mêmes ; s'il en est dont le cœur se soit ouvert aux aspirations d'un chaste amour, ceux-là m'entendront comme un écho du ciel qu'ils ont rêvé.

Mais non, Claire ne devait pas m'oublier. Dans cette nature virginale qui avait appris l'amour au pied de la croix, les impressions pures que je laissais devaient germer et grandir. Dans cette âme élevée, il ne pouvait y avoir de place pour deux amours. Prédestinés l'un à l'autre, rien désormais n'avait la puissance de nous désunir.

J'avais évité de prendre, pour rentrer en Suisse, le chemin suivi par lord Blakstone et Saint-Lambert quand ils s'acheminaient vers leur dernier jour. Pour les suaves idées que j'emportais, j'aurais redouté l'aspect de ces lieux encore humides de leur sang ; rien n'était plus en moi que bonheur et qu'espérance ; replié sur moi-même, je savourais en paix toutes mes joies.

Ce programme a été soumis à certains députés de la gauche qui ne paraissent pas encore résignés à devenir les compères de M. Gambetta.

M. Bardoux, secrétaire de la commission de la loi électorale, est en ce moment en Auvergne et n'a pu avoir conséquemment avec le Président de la République le récent entretien dont parlent quelques journaux. M. Bardoux n'aurait pu, du reste, recevoir communication du projet de loi électorale que prépare le gouvernement, attendu, comme le prétendent les officieux, que ni ce projet ni les autres ne sont encore définitivement arrêtés.

Il se pourrait que M. Charles Ferry fût nommé préfet à Lyon. Son nom est mis en avant.

D'après la Liberté, le bureau de la gauche républicaine aurait fait parvenir à M. Thiers le procès-verbal de sa dernière réunion pour l'informer officiellement de la résolution prise par le groupe entier de continuer à lui prêter son appui.

On annonce un prochain manifeste du chef de l'Internationale anglaise, M. Bradlaugh, à l'Internationale française. Les relations de M. Bradlaugh avec le prince Napoléon ne sont un mystère pour personne : aussi, assure-t-on, le manifeste contiendra un passage dans lequel il sera dit que la démocratie césarienne est le seul régime réellement compatible avec l'amélioration de la situation des classes ouvrières en France.

On lit dans la France nouvelle :

Pour se rendre un compte exact de la signification précise des dernières élections, il faut consulter les journaux prussiens. On peut voir, en les lisant, qu'à Berlin, comme dans tout le reste de l'Europe, d'ailleurs, on n'est pas disposé à s'imaginer que le triomphe du radicalisme ait remplacé notre pays à la tête des nations.

Leur langage est fort clair. Il en ressort, en résumé, que, après le paiement du dernier milliard à la Prusse, nous nous trouverons aussi privés d'alliances qu'au lendemain de la Commune.

Et il y a des gens chez nous qui voudraient faire croire que le radicalisme relèvera la fortune de la France.

On mande de Genève, 5 mai :

« Hier, M. Hyacinthe Loyson a dit une messe. La salle était comble. On évalue à 1,200 le nombre des personnes qui y assistaient. Dimanche, on a lu dans l'église catholique l'excommunication contre les personnes qui assistent au culte de M. Hyacinthe Loyson. »

Tu sais, mon ami, comment on voyage en Suisse. Nulle existence ne convenait mieux à l'état de mon esprit, puisque j'y trouvais à la fois la solitude et le mouvement : la solitude, qui laissait le champ libre à mes rêves ; le mouvement, nécessaire à l'agitation fébrile que je puisais dans l'attente.

Je sortis de France par Besançon, et, sans guide, seul, au hasard, je m'aventurai dans les montagnes.

Quel changement dans mon existence ! Pendant sept années, je m'étais enterré volontairement dans ce sépulcre de moellons, de pavés et de boutiques, où un million d'hommes, renonçant aux champs, aux forêts, aux fleuves, à l'air libre, au soleil, à la nature enfin, viennent s'entasser dans d'étroites prisons que baigne une atmosphère putréfiée.

Je ne m'en étais éloigné, pendant les mois d'été, que pour courir les eaux, où je retrouvais les mêmes vices et les mêmes fatigues.

Jusqu'à ce jour la vie ne m'avait enveloppé que par ses formes factices ; aujour-

LES PÈLERINAGES.

Une véritable croisade est organisée en ce moment dans le but de protester contre les manifestations anti-religieuses, dont les récentes réunions publiques nous ont fourni de nombreux exemples, par des manifestations religieuses qui vont se produire simultanément à l'occasion de quelques grands pèlerinages.

Les organisateurs, les membres des comités, les zélatrices et les zélateurs sont nombreux, et chacun recrute, dans son milieu, un très-grand nombre d'adhérents. C'est par milliers que nous compterons cette année les pèlerins.

La province se rend déjà en foule à Notre-Dame de Lourdes et à la Salette. Le mois de mai est consacré à un pèlerinage célèbre du midi de la France : Roc-Amadour. Pendant tout le mois, la Compagnie d'Orléans accorde une réduction de prix de 40 0/0.

Dimanche, 4 mai, a commencé le pèlerinage au calvaire de Montmartre ; il durera jusqu'au 14 ; la messe, suivie d'une instruction, sera dite chaque jour par un curé d'une paroisse de la banlieue.

Les 1^{er}, 2 et 3 juin aura lieu un pèlerinage à Notre-Dame de Bonne-Garde, à Longpont, aux environs de Paris, et le 20 juin des milliers de pèlerins se rendront à Paray-le-Monial, petite ville située sur les bords du canal du Centre, dans la ravissante vallée d'Arval, département de Saône-et-Loire.

Ce dernier pèlerinage s'organise sous le patronage de personnages haut placés : outre six membres de l'Assemblée nationale, nous trouvons encore, parmi les membres du comité, la duchesse de Chevreuse, le duc de Chaulnes, M. C. Cornudet, etc.

M. le curé de Notre-Dame de Cholet vient d'adresser à l'Intérêt public la lettre suivante :

« Cholet, le 2 mai 1873.

« Je suis heureux d'annoncer que, cédant à de nombreuses et pressantes sollicitations, nous venons d'organiser un pèlerinage pour Lourdes, partant de Cholet le 26 mai, à huit heures du matin.

« Aux grands maux il faut les grands remèdes.

« L'esprit de Dieu semble dire à toutes les âmes chrétiennes que la dévotion à Marie, que les pèlerinages aux lieux sanctifiés par sa présence sont une des meilleures espérances de notre époque. Nous sommes en retard dans nos contrées, où nous savons la foi si vive et si active. Nous espérons que l'élan général des populations, que la ferveur des pèlerins feront tout oublier à Marie, et qu'elle nous donnera une large part aux bénédictions et aux faveurs qu'elle accorde si généreusement. Nous arriverons au bon moment pour clore le mois de Marie.

« Nous faisons un appel tout particulier aux hommes. Ils doivent être les premiers partout, même dans les combats si inoffensifs de la prière. Nous accueillerons toutes les âmes de bonne volonté.

d'hui seulement, j'entrevois sa poésie simple et divine.

Avec la révélation d'une existence plus pure, d'une nature moins agitée, mon esprit s'élevait, et, en s'élevant, découvrait des horizons nouveaux.

Combien je regrettais alors les dix années perdues que je laissais derrière moi ! Pendant que l'existence de tant d'autres se remplissait de biens acquis par le travail ou l'étude, il semblait que, dans la mienne, je me fusse étudié à creuser un vide.

Aujourd'hui que je me sens meilleur, il ne m'en coûte pas de faire cette déclaration. Pourquoi le naufragé, miraculeusement arrivé sur le bord, répugnerait-il à raconter son désastre ? Si, comme lui, je pleure maintenant sur mes biens engloutis, comme lui, je m'applaudis d'avoir conservé ma vie, puisqu'elle me permet de rentrer dans la carrière avec l'expérience de mes fautes.

Dix années perdues depuis que l'âge d'homme a sonné ! Que de choses honorables pour moi, utiles à mon pays ou à mes frères, je pouvais accomplir pendant ces dix

» Plus tard, nous donnerons de plus amples détails sur tout le cérémonial du pèlerinage. Aujourd'hui, il suffit de dire que le prix d'aller et de retour est de 32 fr. 50, auquel il faut ajouter 50 centimes pour les frais. COUTANT, prêtre. »

Nouvelles extérieures.

SUISSE.

Une lettre de Fribourg nous donne les détails suivants :

Le gouvernement de Berne prépare quelque nouvelle persécution contre le clergé et les catholiques du Jura. Les préfets des districts catholiques ont été appelés lundi à Berne pour conférer avec le conseil d'Etat.

Ils ont été d'avis, paraît-il, de chasser par la force les curés qui obéissent à l'évêque, de réduire le nombre des paroisses à un dixième, de manière à les faire desservir par huit ou neuf prêtres interdits que l'on espère trouver en France.

Le comité central de l'Assemblée de Pie IX a tenu une réunion, mercredi dernier, à Lucerne. De grandes décisions ont été prises ; on s'est occupé surtout de développer les souscriptions en faveur du clergé persécuté. La souscription de la Liberté est déjà de 13,000 fr.

L'EMPEREUR GUILLAUME A SAINT-PETERSBOURG.

Nous nous croyions autrefois le droit d'ignorer ce qui se passait à l'étranger ; nous étions le premier peuple du monde. Aujourd'hui pareil dédain ne se comprendrait plus.

Or, il se passe en ce moment un fait politique dont l'influence peut être considérable sur notre avenir ; c'est le voyage de l'empereur d'Allemagne à Saint-Petersbourg, voyage qui prouve que la France, aussi longtemps qu'elle n'aura pas recouvré son ancienne influence, ne peut compter sur aucune alliance en Europe. Ce serait une illusion de supposer que jamais le seul allié possible pour nous, l'empire de Russie, puisse faire alliance avec la République actuelle, dite conservatrice.

L'empereur Guillaume s'est fait accompagner par M. de Bismark et M. de Moltke, qui ont de longues conférences avec les ministres russes. Les conférences doivent se continuer à Vienne entre l'empereur d'Allemagne, l'empereur de Russie et l'empereur d'Autriche, lors du voyage que les Majestés du Nord vont faire en Autriche pour visiter l'Exposition.

« Le voyage de l'empereur d'Allemagne, dit la Correspondance provinciale, est considéré partout comme un fait qui scelle de nouveau l'intime amitié personnelle et politique qui unit les deux monarchies, et partant elle est appréciée selon toute son importance.

« L'étroite union qui existe entre l'empereur de Russie et le roi de Prusse, devenu depuis le chef de l'empire allemand, est aujourd'hui, comme au commencement de ce siècle, la base d'une union plus étendue

années !

Au flambeau de mon intelligence, allumé de la main de Dieu, la Providence avait ajouté la fortune, baguette enchantée qui permet de réaliser aussitôt qu'on a conçu.

Dans cette foule vicieuse et durcie où m'avait jeté le désordre des passions, si je me comparais à mes compagnons de folie, le témoignage de ma conscience m'obligeait de descendre dans les rangs les plus infimes.

Dans ce monde gangrené de viveurs et de filles joyeuses, il en est du moins qui savent racheter leurs excès par le développement de certaines qualités, par des faits utiles et même glorieux.

Il en est qui, de l'orgie, reviennent à l'étude, qui servent leur pays sous l'épaulette ou dans les luttes de la pensée ; il en est qui trouvent dans les arts la purification de leurs souillures ; mais moi, inutilité brillante, je n'avais dû mon éclat d'un jour qu'au hasard de la fortune ; la nuit venue, il restait de moi ce qui reste d'un foyer éteint : des cendres et l'obscurité.

(La suite au prochain numéro.)

avec l'empire autrichien; les trois grandes puissances se sont unies pour assurer contre tout danger et toute menace la paix et le paisible développement de l'Europe. De même que l'entrevue des trois empereurs en septembre dernier a été saluée avec joie par l'Europe comme une garantie de cette politique de paix, ainsi le voyage de notre empereur à Saint-Petersbourg et la prochaine entrevue de Vienne sont interprétés dans le même sens. L'union des trois empereurs acquiert une signification et une portée d'autant plus grande et plus immédiate, que, dans les Etats à l'ouest du continent, l'espoir d'un développement possible et régulier devient de plus en plus incertain. »

ALSACE-LORRAINE.

La germanisation de l'Alsace est poursuivie avec acharnement par M. de Moeller, président supérieur de la province. C'est aux catholiques, regardés comme rebelles par le fait seul de leur fidélité à l'Eglise, que s'attaque plus particulièrement le zèle officiel prussien. M. l'abbé Rapp a été banni comme président de l'œuvre de Saint-François de Sales, qui a son siège à Paris; l'ecclésiastique chargé des rapports avec le comité central parisien a été traduit devant la justice.

Les membres de la conférence de Saint-Vincent de Paul n'ont pas été épargnés; vingt-sept d'entre eux ont été amenés à la barre du tribunal, et ils se sont vus menacés d'expulsion s'ils continuaient à faire la moindre démarche de charité.

Le catholicisme est, en effet, considéré comme une rébellion; tout acte de foi ou de propagande devient une félonie envers la constitution prussienne.

En revanche, la propagande protestante jouit des plus larges immunités: pour elle toutes les protections, tous les encouragements, toutes les faveurs.

Avec ce système, l'Allemagne attendra longtemps que les sympathies des Alsaciens se tournent vers elle.

L'ATLANTIC VISITÉ PAR LES SCAPHANDRES.

Le *New-York-Evening-Express* publie les détails suivants donnés par un de ses correspondants qui, s'étant muni d'un appareil de plongeur (scaphandre), a exploré les débris de l'*Atlantic*, avec la permission et sous la direction de plongeurs qui travaillent au sauvetage des épaves.

«... A l'instant de ma descente, les eaux étaient claires, et chaque objet entourant le navire échoué sur le récif parfaitement visible. Je frémissais à la pensée d'être immergé à une profondeur pareille, où le moindre accident serait pour moi la cause d'une mort certaine et immédiate.

Les objets qui m'entouraient prenaient une apparence fantastique; les verres éclairant le casque de plongeur qui protégeait ma tête doublaient leurs dimensions réelles.

L'immense coque de l'*Atlantic* git inclinée sur son flanc que le choc sur les récifs a entr'ouvert en plusieurs endroits. Des poissons nageaient autour de l'épave, dévorant avidement les parcelles de nourriture qu'ils pouvaient happer au passage. Me dirigeant de mon mieux sur la carène, je me saisis d'un cordage et grimpai sur le pont. L'endroit où j'arrivai était précisément celui où le navire s'était partagé. Une section très-nette de la carène et de sa cargaison s'offrait à mes regards. Le panneau de l'écouille de l'avant est ouvert; je me baisse, et ma vue plonge dans la cale. Quel spectacle!

La cargaison, que ne retiennent plus les cloisons brisées, s'entasse en une masse confuse; des corps d'hommes et de femmes meurtris et déchirés sont foulés par les coffres et les caisses à claire-voie. C'est un spectacle affreux, et les lentilles grossissantes au travers desquelles je regarde en doublent l'horreur.

Des poissons nagent au milieu des corps et des caisses, se repaissant de la chair des cadavres. Des membres humains gisent épars, séparés du tronc par la continuelle action des eaux. Lorsqu'elles sont agitées, elles me poussent contre les bordages brisés de la membrure du navire, qui se dressent et s'entrecroisent ici et là, et rendent mes mouvements difficiles.

C'en est assez de cette vue affreuse. Je me dirige vers les cabines de l'arrière, et j'arrive à l'une d'elles où des femmes et des enfants noyés dans leurs cadres gisent, tels que la mort les a surpris. Grimant sur le

pont, guidé par la corde qui me soutient d'en haut, appuyé sur le bras du plongeur qui m'accompagne dans cette exploration funèbre, j'atteins le capot de l'échelle.

Si le spectacle de la cale était épouvantable, celui qui s'offre à mon regard l'est dix fois plus. Réunis en un groupe sans nom, plus d'une centaine de cadavres étaient entassés dans ce lieu.

Tels qu'ils étaient là, avec leurs bras tendus, les yeux fixes et grands ouverts, leurs figures encore contractées par la terreur, les mouvements que leur imprime en avant ou en arrière le courant sous-marin, on eût dit que la vie les animait encore. Quelques-uns étaient vêtus, le plus grand nombre à demi-nus. Des enfants se suspendaient encore à leurs mères; des hommes protégeaient encore leurs femmes de leurs bras et paraissaient avoir attendu leur sort avec une calme résignation.

Aucune des descriptions qui ont été faites des cadavres remontés à la surface ne peut donner une idée de l'affreux spectacle que présentait ce salon. Je fermis les yeux et je fis signe à mon guide de m'emmener.

De ma vie je ne pourrai oublier le spectacle de ce charnier. Mon conducteur me mena ensuite vers la cabine d'arrière, où les hommes se réunissaient et où à l'instant du naufrage ils s'étaient précipités en masse vers le capot de l'échelle. J'y jetai un regard; il rencontra le même sinistre spectacle.

Des cadavres d'hommes robustes, de vieillards et de jeunes gens, debout, étaient pressés en grappes sur l'escalier; leurs narines dilatées, leurs bouches ouvertes, le regard fixe, vitreux, de leurs yeux, donnaient quelque idée de l'épouvante à laquelle ils étaient en proie à l'instant où ils s'efforcèrent d'atteindre le pont, mais où ils en furent empêchés par les lames qui balayaient le navire et remplirent la cabine au moment où il toucha.

D'une autre partie du navire, je pus regarder dans les dortoirs. Là encore gisaient en monceaux, du côté des sabords, des cadavres confondus avec des lambeaux flottants de draps et de couvertures.

L'imagination ne peut concevoir quelque chose de plus horrible que ce que contenait cet appartement. Des visages étaient méconnaissables, rouges et sanguinolents; ils faisaient contraste avec l'aspect livide de ceux que l'action des eaux n'avait pas défigurés.

Pendant que j'étais encore là, commença le travail des plongeurs, qui se montraient plus préoccupés d'arriver aux coffres et aux caisses que de s'occuper des cadavres. Las des horreurs que couvraient les eaux de ce fatal récif, je fis le signal de remonter à l'équipage du bateau placé droit au-dessus de ma tête, et qui était occupé à manœuvrer la pompe à air, grâce à laquelle je pouvais respirer dans cet affreux séjour. Quelques minutes après, je contemplais avec bonheur la sereine lumière du ciel. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

La mort du jeune soldat de Fontevault, dont le cadavre a été trouvé auprès de Montsoreau, ne serait pas due à un crime. Le cadavre a été amené à l'hospice de Saumur et soumis à l'examen de MM. Bossard et Pichon.

Il résulte de l'autopsie que la mort a été occasionnée par la présence au cœur d'un caillot fibrineux.

Il n'a été constaté sur son corps aucune trace de violence.

On suppose que ce jeune soldat, du nom de Chirat, originaire de Saint-Etienne, s'étant trouvé malade sur la route, se sera écarté dans la luzerne, où il a été trouvé la face contre terre. Il n'y avait, du reste, qu'un sentier dans la luzerne pour aller jusqu'à lui, et, s'il y avait eu lutte, la pièce eût été foulée sur une large surface.

Le jeune Chirat avait quitté Fontevault le matin, à 9 heures 4/2, avec la permission de 10 heures pour se rendre à Saumur. Le soir, à 9 heures 15 minutes, il repassait à Montsoreau, et prenait un verre de cognac dans une auberge. Il n'était pas ivre, et n'a donné aucun signe extraordinaire.

Chirat était un bon sujet, aimé de ses camarades et estimé de ses chefs.

Nous rappelons qu'à l'occasion des fêtes du concours régional de Tours, il sera délégué, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche

11 mai, aux gares de Saumur et d'Angers, ainsi qu'aux stations intermédiaires, des billets aller et retour, de toutes classes, pour Tours, avec une réduction de 40 0/0 sur les prix du tarif général. Ces billets seront valables, pour le retour, jusqu'au lundi 12 inclusivement.

On nous annonce, pour le vendredi 23 mai, une représentation de la *Femme de feu*, pièce nouvelle en 5 actes, de M. Adolphe Belot.

Les interprètes de cette œuvre seront les créateurs mêmes des rôles: M^{lle} Périga, MM. Régnier et Desrieux, du théâtre de la Renaissance, à Paris.

La *Femme de feu* est dans le même genre que la *Femme de Claude*, qui vient d'être représentée sur notre scène.

M. Prudhomme, imprimeur à Grenoble, éditeur du journal le *Sud-Est*, indique le moyen suivant pour réparer les désastres produits par la gelée:

Messieurs les vignerons remarqueront que toutes les pousses ou bourgeons qui viennent d'être atteints par la gelée, ont noirci et sont en conséquence frappés de mort. Il faut alors se hâter de les arracher, autant que possible, jusqu'au talon ou à l'empatement.

Voici l'effet qui en résultera:

Dans cet empatement, il y a de un à trois bourgeons latents dont au moins un sera immédiatement mis en mouvement par la sève qui devait se porter sur le bourgeon gelé et enlevé. Ce bourgeon latent se développera aussitôt avec assez de force et remplacera le bourgeon mort; il donnera immédiatement du fruit pour cette année, moitié ou les deux tiers de ce qu'aurait pu produire le bourgeon défunt. Il semble que la nature n'a créé ces bourgeons latents que pour subvenir à la défaillance de leur aîné.

Tout le monde est intéressé à propager ce moyen pour réparer notre désastre.

Il est à remarquer que, si on ne faisait pas cette opération, les deux ou trois bourgeons se développeraient lentement et formeraient de simples brindilles qui resteraient improductives quelques années. Cette observation n'est donc pas à négliger si on ne veut pas compromettre ses récoltes à venir.

Cette communication nous est faite par M. Magister, un vigneron très-expert qui habite Vourey, canton de Rives (Isère), et qui, dit-il, conduit sa vigne ainsi depuis vingt ans, chaque fois qu'elle a été atteinte par la gelée.

La Bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul est transférée rue Basse-Saint-Pierre, 6.

Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 3 heures du soir.

Faits divers.

Les journaux de la Dordogne parlent d'une maladie terrible qui sévit en ce moment à Périgueux: le 22 avril, un chat présumé enragé a mordu plusieurs autres chats et s'est même élancé sur son maître; le 25 et le 27 avril, un chat a également mordu plusieurs personnes, ainsi que beaucoup de chiens et de chats.

L'administration municipale a invité les habitants à détruire leurs chats par tous les moyens possibles. Tous les chats trouvés sur la voie publique seront abattus.

On lit dans la correspondance de Paris.

Chemins de fer des Charentes.

Les actionnaires de la Compagnie des Charentes se sont réunis le 12 avril dernier, en Assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. le comte A. Lemerrier. Le rapport constate que la situation financière est des plus satisfaisantes. Les travaux suivent leur cours normal et les recettes de l'exploitation progressent de façon à justifier les espérances des actionnaires. Si les lignes de la compagnie se complètent vers Bordeaux, Le Mans et vers Lyon, le réseau des Charentes deviendra l'un des plus importants et des plus rémunérateurs du pays. Les dispositions du gouvernement sont assez bienveillantes, et les droits de la compagnie assez évidents, pour que les populations intéressées aient toute confiance dans

l'issue des négociations engagées. L'Assemblée du 12 avril a accueilli favorablement les déclarations qui lui étaient faites, et, après un discours très-applaudi de M. le comte Lemerrier, elle a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient soumises.

Dernières Nouvelles.

Plusieurs journaux relèvent dans une correspondance du *Times* la nouvelle suivante:

« Saint-Petersbourg, 19 avril (2 mai).
 Une terrible rumeur court ici. Pour un motif mystérieux ou autre, le grand bal qui aurait dû être donné au palais a été, dit-on, contremandé; Saint-Petersbourg se refuse à croire ce qui est constaté, jusqu'à confirmation officielle.
 Quel est donc ce mystère? »

Mardi, on a versé aux Allemands les derniers millions complétant le paiement mensuel de 250 millions.

Pour les articles non signés: P. GODER.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 30 avril 1873.

DÉCÈS.

Le 1^{er}. — Renée Pometon, sans profession, 83 ans, veuve de Jean-Marie Dussap, rue Basse-Saint-Pierre.

Le 2. — Marguerite-Clotilde Razin, rue du Portail-Louis.

Le 3. — Auguste Lecoq, ancien professeur, 83 ans, rue de la Tonnelle. — Marie Diot, chapeletière, 75 ans, veuve Hippolyte, à l'Hospice.

Le 4. — Marie Dhommée, 3 ans, rue Courcouronne. — Virginie Guesnault, rentière, 73 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 7. — Jeanne Buis, sans profession, 86 ans, veuve Jean Chassier, rue de la Reine-de-Sicile.

Le 8. — Louise Thibault, 8 ans, à l'Hospice.

Le 9. — Florence Assier, couturière, 45 ans, épouse Eugène Martinet, rue des Capucins. — Emilie Chauveau, sans profession, 70 ans, veuve Antoine Piètre, rue du Petit-Mail. — Anne Guet, sans profession, 68 ans, épouse François Barbereau, montée du Fort. — Louis-Marie Renier, conducteur de diligence, 70 ans, rue du Portail-Louis. — Joséphine Berthelot, journalière, 52 ans, à l'Hospice.

Le 10. — Madeleine-Catherine Thibault, sans profession, 41 ans, épouse Victor Esnault, place du Petit-Thouars. — Marie Bancheureau, 40 ans, à l'Hospice. — Delfaut, mort-né, rue de Bordeaux. — Pierre Chenau, charpentier, 49 ans, à l'Hospice.

Le 12. — François Assier, journalier, 84 ans, à l'Hospice. — Juliette Gagneux, chapeletière, 32 ans, épouse Jean Château, rue de Fenet.

Le 14. — Rousseau, mort-né, à l'Hospice. — Renée Guérineau, sans profession, 84 ans, veuve René Vaucel, rue Saint-Nicolas.

Le 15. — Jeanne Meunier, journalière, 64 ans, épouse Claude-Antoine Gurin, à l'Hospice.

Le 16. — Charles-Ernest Persac, ancien juge de paix, 61 ans, rue du Prêche. — Auguste Bichon, journalier, 52 ans, à l'Hospice. — Henri Moutault, 4 ans, ancienne route de Tours. — Louis Cartault, ancien employé d'octroi, 73 ans, à l'Hospice.

Le 17. — Théodore Mabileau, chapeletier, 62 ans, rue de Fenet.

Le 18. — Françoise Geslin, journalière, 85 ans, veuve Louis Brault, à l'Hospice.

Le 19. — Victor Joseph Alleton, 45 jours, rue de la Chouetterie.

Le 20. — Laure-Marie Fayot, 4 mois, route de Varrains.

Le 23. — Marie Esnault, couturière, 52 ans, veuve Etienne Gamard, à l'Hospice.

Le 24. — Jean-Pierre Baranger, journalier, 72 ans, rue de la Visitation.

Le 25. — Alexandre Thonnelliez, marchand épicier, 57 ans, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 27. — Claude-Antoine-Urbain Clémencet, major de l'Ecole de cavalerie, 56 ans, Levée-d'Enceinte.

Le 29. — Fusil, mort-né, route de Tours. — Jean-Baptiste Aubré, journalier, 58 ans, à l'Hospice.

Le 30. — Anne Robert, couturière, 47 ans, rue Courcouronne. — Valentin Paternae, fabricant de peignes, 45 ans, à l'Hospice.

pice. — Marguerite Ragain, 4 mois, rue d'Orléans. — Edmond Fiace, 2 mois, quai Saint-Nicolas.

AVIS.

Nous recommandons aux nombreux visiteurs qui se rendront à **Tours**, à l'époque du concours, de visiter les magasins de **Bijouterie, Horlogerie, Orfèvrerie, Bronzes d'art et articles de fantaisie**, de la maison **P. POLTI et C^{ie}**.

Cette maison qui, par son importance progressive, rivalise avec les premières de la capitale, a voulu, pour cette circonstance, augmenter encore ses nombreux assortiments.

Nous ne pouvons nous dispenser d'appeler spécialement l'attention sur son choix de

parures de mariage, sa joaillerie en diamants et son horlogerie, dont la vente est traitée dans les meilleures conditions et avec les plus sérieuses garanties.



Santé à tous rendue sans médecine par la délicieuse farine de Santé **Revalescière** Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus d'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce **Revalescière** Du Barry, et les adhésions de beaucoup de médecins et

d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicieuse **Farine de Santé**, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastralgies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,00 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,921.

Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il s trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande que de remuer même les bras lui était impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de

son terme, lorsqu'au mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la **Revalescière** Du Barry. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; ses forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUE.

Six fois plus nourrissante que la viande sans être assaiffante, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les **Biscuits de Revalescière** qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La **Revalescière chocolatée** rend l'appétit, la digestion, sommeil, énergie et chair; ferme aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. **TEXIER**, place de la Bilange, **COMMON**, rue St-Jean, **GONDRAND**, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — **Du Barry et Co.**, 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MAI 1875.

| Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. |
|--|----------------|--------|---------|---|----------------|--------|---------|------------------------------------|----------------|--------|---------|
| 3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72. | 54 50 | » | » | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 777 50 | » | 2 50 | C. gén. Transatlantique, j. juill. | 290 » | » | » |
| 4 1/2 % jouiss. mars. | 78 » | » | » | Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. | 625 » | » | 10 » | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 468 75 | 12 50 | » |
| 4 % jouissance 22 septembre. | 70 » | » | » | Crédit Mobilier | 412 50 | » | 7 50 | Crédit Mobilier esp., j. juillet. | 430 » | » | 2 50 |
| 5 % Emprunt 1871 | » | » | » | Crédit foncier d'Autriche | 982 50 | » | » | Société autrichienne, j. janv. | » | » | » |
| Emprunt 1872 | 88 75 | » | 15 » | Charentes, 400 fr. p. j. août. | 350 » | » | 5 » | OBLIGATIONS. | | | |
| — libéré | 86 30 | » | 25 » | Est, jouissance nov. | 493 75 | » | 1 25 | Orléans | 275 » | » | » |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 209 » | » | 1 » | Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov. | 827 50 | 7 50 | » | Paris-Lyon-Méditerranée | 274 » | » | » |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 385 » | » | 5 » | Midi, jouissance juillet. | 822 50 | » | » | Est | 274 » | » | » |
| — 1865, 4 % | 435 » | » | 5 » | Nord, jouissance juillet | 1000 » | 10 » | » | Nord | 282 75 | » | » |
| — 1869, 3 % t. payé. | 277 » | 1 » | » | Orléans, jouissance octobre. | 795 » | 5 » | » | Ouest | 269 » | » | » |
| — 1871, 3 % 70 fr. payé. | 247 50 | » | » | Ouest, jouissance juillet, 65. | 310 » | » | » | Midi | 271 » | » | » |
| Banque de France, j. juillet. | 4170 » | » | 45 » | Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. | 945 » | » | » | Deux-Charentes | 248 » | » | » |
| Comptoir d'escompte, j. août. | 548 75 | » | 1 25 | Compagnie parisienne du Gaz. | 670 » | 2 50 | » | Vendée | 237 50 | » | » |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 475 » | » | » | Société Immobilière, j. janv. | 18 » | 1 » | » | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 341 25 | » | » | | | | | | | | |

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | |
|--|--|
| 3 heures 09 minutes du matin, express-poste. | |
| 6 — 45 — — (s'arrête à Angers). | |
| 9 — 02 — — omnibus. | |
| 1 — 33 — — soir. | |
| 4 — 13 — — express. | |
| 7 — 27 — — omnibus. | |

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | |
|--|--|
| 3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte. | |
| 8 — 20 — — omnibus. | |
| 9 — 50 — — express. | |
| 12 — 38 — — omnibus. | |
| 4 — 44 — — soir. | |
| 10 — 30 — — express-poste. | |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
40^e ANNÉE (1872).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1875, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40^e année), mis en vente le 5 décembre 1872.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4^e, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4^e. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Paris 5 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix: Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8^e.
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Étude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable LA BELLE PROPRIÉTÉ DES LOGES

D'une contenance de 181 hectares
Située communes de la Breille et de Brain-sur-Allonnes, près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété, à 20 kilomètres de Saumur, à 40 kilomètres de Bourgueil, près des stations de Varennes et du Port-Boulet, desservie par des routes venant de Saumur, de Bourgueil, de Brain, de la Breille et de Vernouil-le-Fourrier, comprend :

Château en bon état, servitudes, jardins, prairie et vignes formant clos; étang, prés, bois, landes, ferme du château ou du couvent, ferme de la Gagnerie, ferme de Villeneuve;

Belle superficie de bois de futaie, très-belle chasse, pêche.

Entrée en jouissance de suite; toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter les **LOGES**, au sieur Urbain **HUBE**, garde de la propriété, et, pour traiter, à M^e **CLOUARD**, notaire à Saumur.

Étude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon adossés de l'entrée.

Conditions avantageuses.
S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés.
Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie, poterie, mercerie.

S'adresser à M^{me} THONNELLIER, quartier de Nantilly. (208)

ON DEMANDE UN EXPÉDITIONNAIRE pour le greffe du tribunal civil. (210)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1875.

REMISE ET GRENIER

Situés place Saint-Nicolas, à Saumur.

S'adresser à M^{me} GAULAY. (211)

A VENDRE

DEUX BONS CASIERS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE

UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands différents, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.
S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

MAISON GABORIT

Rue Saint-Jean, 6.

On demande un apprenti.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

L. HUET,

NATURALISTE-EMPAILLEUR,

Rue de Fenet, maison Alleaume,

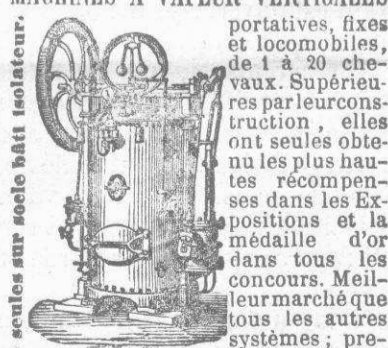
A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empailler toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements.

Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

MACHINES A VAPEUR VERTICALES



portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleur marché que tous les autres systèmes; prenant peu de place, arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner; brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.

Envoi franco du prospectus détaillé.
J. HERMANN-LACHAPPELLE
144, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

Saumur, imp. de P. GODET.